

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 24 (1886)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Une lettre de Londres  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-189085>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
SUISSE : un an . . . 4 fr. 50  
          six mois . . . 2 fr. 50  
ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**PRIX DES ANNONCES**  
du Canton 15 c. } la ligne ou  
de la Suisse 20 c. } son espace  
de l'Étranger 25 c. }

### Comment la passerons-nous ?

Telle est la question que nombre de gens se posent avec angoisse, et qu'on ne se poserait pas du tout si l'on n'avait pas convenu qu'après chaque période de 365 jours, il serait d'usage de rentrer dans les profondeurs de soi-même, de regarder le passé avec regret et de s'assombrir devant l'incertitude de l'avenir. Si, au contraire, nous laissons tout bonnement tourner la terre autour du soleil, si nous consultations un peu moins le calendrier, au point de vue de la marche du temps, nous passerions cette époque de l'année exactement comme les autres.

Pourquoi voyons-nous tant de gens moroses pendant les jours qui suivent le 1<sup>er</sup> janvier ? Hélas ! c'est qu'on a tout fait pour s'étourdir aux fêtes de l'an ; c'est que, voyant la rapidité avec laquelle le temps s'envole, on s'est hâté de jouir de tout ; c'est qu'on a dépensé en quelques heures des plaisirs qui devraient être sagement répartis sur un plus long espace : Au nouvel an, il est des gens qui se trompent eux-mêmes par une joie factice, qui mangent, boivent avec excès, s'échauffent, se montent l'imagination et s'écrient avec le poète :

De l'heure fugitive  
Hâtons-nous, jouissons !  
L'homme n'a point de port, le temps n'a point de rive ;  
Il coule et nous passons !

Puis, les fêtes passées, le thermomètre redescend à zéro, le vide et le froid se font sentir, les idées s'assombrissent : c'est ce qu'on appelle *broyer du noir*.

Le jour de l'an a cependant son bon côté, celui de faire des heureux, de soulager par ci par là quelques misères. O vous que le sort a favorisés, ne mettez point de paille dans la sonnette de votre appartement. On viendra souvent tirer le cordon, c'est vrai ; vous serez maintes fois dérangés pendant vos diners de famille, vos réunions intimes ; n'importe, donnez, si vous le pouvez, et surtout donnez de bon cœur et dans un esprit de charité ; car

Tel donne à pleines mains, qui n'oblige personne ;  
La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne.

Dans ce grand nombre de mendiants du jour de l'an, il y en aura sans doute de peu intéressants ; c'est égal, ne fermez point votre porte, crainte d'arracher le blé en voulant enlever l'ivraie ; crainte de vous tromper en renvoyant des infortunes dignes de votre pitié.

Oui, le jour de l'an fait des heureux. A côté de gratifications en argent qui apportent parfois de grands soulagements dans de pauvres familles ; à côté des aumônes faites à la porte, que de joie et de bonheur pour une foule d'enfants conviés aux fêtes de Noël, organisées un peu partout par des personnes charitables. Voyez, à Paris, ces bataillons scolaires, ces quatre ou cinq mille enfants défilant devant l'arbre de Noël du Palais de l'Industrie, aux sons de la musique jouant une marche sur l'air de la *Lisette de Béranger*. Voyez cette cohue joyeuse et gazouillante ! cette distribution de 4000 oranges, 5000 jouets, 4000 gâteaux, 4000 brioches, 7000 tablettes de chocolat, 2000 boîtes de bonbons, sans parler des diverses liqueurs et des demi-bouteilles de Champagne.

Quand nous ne nous préoccupons plus du jour de l'an qu'au point de vue d'œuvres pareilles, et de ces plaisirs calmes et vrais, qui laissent dans le cœur quelque chose ; quand nous renoncerons aux fêtes, aux joies étourdissantes et à tous les excès qu'elles entraînent, le jour de l'an et son lendemain seront aussi sereins, aussi riants que tel autre jour de l'année.

Comment la passerons-nous ? Mais, pas trop mal, si nous y mettons un peu de bonne volonté : *Aide-toi, le ciel t'aidera*. Ce proverbe est le guide le plus sûr que nous puissions prendre pour franchir la nouvelle période de 365 jours que nous commençons.

L. M.

### Une lettre de Londres.

Un de nos jeunes compatriotes de Genève, fixé depuis quelques mois à Londres, écrit à son frère une lettre qui contient des détails très curieux sur les mœurs anglaises, et dénote un talent d'observation assez remarquable. La personne à qui elle est adressée a bien voulu nous autoriser à en reproduire quelques passages :

Cher frère,

Je t'écris à la faveur du dimanche, car dans la semaine je suis jaloux du peu de temps qui me reste, ensorte qu'à mon bureau je suis obligé de t'adresser mes lettres avec autant de hâte que si le plancher qui me porte menaçait de manquer sous mes pieds.

On nous dit que Frédéric-le-Grand n'expédiait les affaires de l'Etat qu'en grande tenue, et que

Buffon n'allait s'asseoir à sa table de travail qu'après avoir fait une toilette irréprochable. Eh bien, je veux aussi me donner le plaisir de t'écrire aujourd'hui en habit du dimanche, en chemise bien blanche, cravate de soie, et le reste à l'avenant.

De quoi vais-je t'entretenir?... Du service divin à la cathédrale de St-Paul, auquel j'ai assisté ce matin. Je t'ai déjà parlé de la magnificence de cet édifice, je n'y reviendrai pas.

J'arrivai à 11 heures. Au fond de la nef est un parvis long et élevé réservé au chœur ; deux orgues, aux tuyaux de vieux bronze, montés en vieux noyer, travaillé avec beaucoup d'art, s'y font vis-à-vis, tandis que trois gradins, de construction identique, destinés au chœur, s'en détachent comme des ramifications. Le chœur compte trente ou quarante participants, la plupart âgés de 10 à 12 ans. L'orgue accompagne leur chant dont la mélodie est tantôt vibrante et sonore, tantôt se perd peu à peu dans le lointain comme un doux murmure.

Pendant ces chants, les fidèles se lèvent par intervalles et à un moment donné fléchissent légèrement le genoux. Les hommes voilent leur face de leurs mains délicatement gantées et s'appuient sur le dossier du rang précédent. Tous paraissent dans un profond recueillement.

Je remarque cependant dans un coin une charmante demoiselle, portant une robe d'un velours rouge somptueux ; elle s'incline respectueusement, comme tous les fidèles, mais ne cesse de s'entretenir à voix basse avec l'élégant gentleman de la chaise voisine.

Mais voici le prédicateur. Il monte les degrés de la chaire, soutenue par dix légères colonnes de marbre. Après s'être recueilli un instant, il ouvre la Bible et lit d'un ton lent et plaintif trois pages des épîtres de St-Paul. De prédication, il n'en fait aucune ; il s'est borné à cette lecture. Il quitte bientôt la chaire et retourne à son banc, pour se livrer à ses méditations.

Le chœur reprend sa partie et, au bout de peu d'instant, le service est terminé et la plupart des auditeurs sortent. Le chant se fait entendre encore vingt minutes et les enfants de chœur s'en vont deux à deux. Ils portent une longue robe noire, sur laquelle est passée une robe blanche plus courte. Pendant qu'ils défilent, l'assistance se lève.

Voilà la religion qu'a conçue le fastueux Henri VIII. Mais qu'il y a loin de là à la bonne simplicité du culte de Calvin.

Beaucoup de messieurs se rendent au public-house savourer leur whisky et reprendre le thème interrompu des élections.

Eh bien, je me suis demandé si jamais cette église anglicane aurait produit une Jeanne d'Arc ; si jamais elle aurait engendré les Huguenots au grand cœur, qui portèrent à l'étranger, en Angleterre surtout, avec les secrets de leur industrie et de leurs arts, l'élite de la société française. Par contre, elle persécuta les Puritains, de grande mémoire, eux aussi.

Il y a dans le clergé des salaires de 25,000 francs et plus ; aussi comprend-on facilement que la majorité des gens d'église luttent avec ardeur contre

l'idée de séparation avec l'Etat que patronise le parti libéral. Il est vrai que le prêtre vit de l'autel, et un pasteur anglican s'entoure de beaucoup de luxe et de confort.....

Mais passons à autre chose : Il y a à Londres un collège qui contient plus de 2000 élèves. Quiconque paie 500 livres a le droit d'y mettre tous les trois ans un garçon, qui y est logé, vêtu et nourri. Les parents n'ont rien d'autre à déboursier. L'admission dans cet établissement est cependant assez difficile ; la plupart des élèves étant fils de gentleman tombés dans le malheur. Les élèves portent une robe bleue, de la forme de celle des curés, et sortent tête nue en été.....

Une chose me choque un peu en Angleterre ; c'est que les juges d'instruction reçoivent 5000 livres par an. Je sais bien qu'ils ne sont pas très nombreux, que ce sont des vieillards d'une grande expérience et de beaucoup de savoir ; mais les pauvres contribuables?... On vous répond généralement que cela représente bien la dignité et la grandeur de la nation anglaise ; mais que dire alors des 2 millions de citoyens qu'une nouvelle loi du Parlement a fait électeurs, qui, pour la plupart, ne savent ni lire ni écrire et qui, aux urnes, font remplir leur bulletin par les préposés d'icelles?...

..... Je t'ai dit que je n'avais plus d'argent ; crois-tu que j'en recevrai bientôt?...

#### On tot malin.

La malice, quand l'est de la bouana, est tot parâi oquiè de bin coumoudo ; et clliào qu'ein ont, s'ein tironent adé la mâiti mi què lè z'altro. Vo vo rassoveni de cé coo que voïadzivè avoué son petit tsai et que s'arretâ on dzo de cramena à n'on cabaret iò fe dépliè et mettrè son tsèvau à l'étrablio ? Ma fâi pè cé teimps de dzalin, lo gaillâ étâi ben'èse de s'allâ étsâodâ on bocon, kâ l'étâi tot retreint et ne cheintâi pequa sè pi. Mâ arrevâ dein la tsambra à bâirè, l'est tot eimbétâ de vairè onna beinda de lulus déveron lo fornet, que n'iavâi pas moïan de s'approtsi. Et coumeint ne volliâvè pas que sâi de de demandâ onna petita pliace et que tot parâi l'avâi einviâ d'être proutso dào fû, ye criè lo carbatier et lâi fâ :

— Portâ-vâi onna dozanna d'âo à ma cavala, se vo pliè !

— Dâi z'âo ! fe lo carbatier tot ébaubi.

— Et oï, dâi z'âo, et tsouyi de lè cassâ, sein quiet le n'ein totsè pas ion.

Ma fâi lè lulus qu'étiènt perquie étiont tant ébâyi d'ourè qu'on tsèvau medzâi dâi z'âo, que s'ein vont avoué lo carbatier po cein vairè, et tandi cé teimps, lo farceu, restâ tot solet dein la tsambra à bâirè, sè retsâodè à se n'èse découtè lo fornet.

On momeint après, lo carbatier revint avoué ti clliào gaillâ et dit que lo tsèvau ne sè pas tsailu de clliào z'âo.

— Eh bin ! repond lo farceu, du que cé gormand n'ein n'a min volliu, fédè-m'ein on omeletta et bailli-lâi onna létchâ.

Et l'est dinsè que sein avâi z'u fauta de ràocanâ cein que désirâvè, l'a z'u tot parâi.

Ora, vaitse cllia que volliâvo vo contâ :